

**Nous préconisons également  
fortement les solutions suivantes :**

**1**

La transmission de l'alerte vers un centre de télésurveillance (et sur votre portable) lors du déclenchement de votre alarme par GSM et ligne fixe (indispensable si votre propriété est isolée).

**2**

L'installation d'un ou plusieurs détecteurs extérieur, reliés à votre centrale d'alarme (dans votre jardin, devant de grandes baies coulissantes, sous l'abri pour véhicules, devant un cabanon de jardin, etc.).

Il permet de signaler l'intrusion d'un individu sur votre propriété avant même qu'il ne pénètre par effraction dans votre habitation, évitant par la même toute dégradation inutile.

**3**

La mise en place d'une vidéo-surveillance avec enregistrement, reliée directement à votre centre de télé-surveillance (et sur votre portable).

Elle permet la levée de doute immédiate après consultation des captures d'images par le centre de télésurveillance (et parfois l'écoute silencieuse en toute discrétion), et permet un engagement beaucoup plus efficace et proportionné des forces de l'ordre.

Remarquez toutefois que de plus en plus de cambrioleurs agissent visage caché, limitant partiellement l'intérêt du système dans le cadre de la résolution de l'enquête.

## QUE FAIRE EN CAS DE CAMBRIOLAGE ?

**Faites le 17 et ne touchez à rien.**

### **Vous êtes absent du logement**

**N'entrez surtout pas.** Rendez-vous chez un voisin, demandez-lui s'il n'a pas remarqué des agissements inhabituels, et faites le 17 (112 sur votre téléphone portable).

**Interdisez l'accès des lieux à toute personne**, sauf en cas d'absolue nécessité. Il est primordial pour les besoins de l'enquête de protéger les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur. N'oubliez jamais que les cambrioleurs peuvent être encore sur place.

Si vous devez ABSOLUMENT entrer avant l'arrivée de la gendarmerie, essayez de **ne pas toucher aux objets, portes ou fenêtres** qui ont pu être manipulés par les voleurs et qui sont propices aux dépôts d'empreintes. Entrez en prenant un chemin différent des cambrioleurs. Si vous trouvez des traces de pas, ou encore du sang, préservez-les afin d'éviter toute contamination.

**Ne nettoyez rien et n'effacez rien.**

### **Vous êtes présent dans le logement**

**Ne prenez aucun risque inconsidéré.** Enfermez-vous dans votre chambre et prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 ou le 112 sur votre portable. Il suffit généralement d'allumer la lumière ou de faire du bruit pour que le cambrioleur prenne la fuite. Il n'a en effet aucun intérêt à être reconnu.

**En cas de contact**, essayez de rester calme, n'opposez aucune résistance, donnez ou faites ce que l'on vous demande, et privilégiez le recueil d'éléments d'identification (nombre d'individus, vêtements, langage, véhicule utilisé, direction de fuite, immatriculation, etc.).

Renseignements auprès de votre brigade de gendarmerie locale

**02**

Votre **gendarmerie locale** communique

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX-SEVRES

## **LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES**

### **Je rends mon logement moins attirant pour les cambrioleurs (2/2).**

Mesures mécaniques  
et électroniques

Une sécurité qui prend beaucoup de temps à être forcée ou déjouée et qui ne peut l'être qu'en faisant du bruit, peut effrayer dès le départ le cambrioleur ou mettre un terme de manière prématurée au cambriolage.



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK  
[gendarmerie.deux.sevres](https://www.facebook.com/gendarmerie.deux.sevres)

**AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE SECURITE**

Ne pas jeter sur la voie publique

**Combiner des sécurités mécaniques anti-effraction avec un système d'alarme augmente considérablement la sécurité de votre logement.**

En effet, les facteurs temps et bruit jouent ici un rôle important. Une sécurité qui prend beaucoup de temps à être forcée ou déjouée et qui ne peut l'être qu'en faisant du bruit peut effrayer dès le départ le cambrioleur ou mettre un terme de manière prématurée au cambriolage.

Toutefois, n'oubliez jamais qu'une alarme ne sert à rien si elle n'est pas activée, qu'une porte blindée ne sert à rien si la porte de service n'offre pas la même sécurité (surtout si celle-ci est cachée des voisins ou de la rue par une végétation abondante). Il en est de même, si vous oubliez de verrouiller ou de fermer une porte.

**Les cambrioleurs passent toujours par le point le plus faible de votre habitation.**

**LE BRUIT ET LE TEMPS SONT LES ENNEMIS DU CAMBRIOLEUR.**

## Mesures mécaniques

*Les statistiques montrent que les cambrioleurs passent presque toujours pas une porte ou par une fenêtre pour commettre leur méfait et qu'ils n'insistent pas plus de cinq minutes en cas de résistance. Il paraît donc indispensable de les renforcer.*

Nous vous conseillons de renforcer en priorité les ouvertures du rez-de-chaussée qui ne sont pas visibles depuis la voie publique (d'où l'intérêt de limiter la hauteur de votre haie).

### Pour vos portes

Installez un oeilleton de porte et un entrebâilleur de porte (indispensable si vous n'avez pas de portail pour interdire l'accès de votre habitation).

Installez un bloc-porte répondant aux dernières normes de sécurité, une serrure avec au moins trois points de fermeture et un système de clé et cylindres haute sécurité, le tout bénéficiant par exemple du label A2p.

Renforcez-les par la pose de verrous supplémentaires si besoin, de renforts de paumelle, de cornières anti-pinces, de barres de seuil.

### Pour vos fenêtres

Changez vos poignées, par une poignée avec serrure au rez-de-chaussée (attention à ne pas laisser la clé sur la serrure).

Remplacez votre simple vitrage par du double (voire par un vitrage anti-effraction au rez-de-chaussée).

### Renforcez la sécurité de vos baies vitrées

- en posant un verrou bloquant le panneau coulissant en le solidarissant avec le cadre, ou en plaçant une barre en bois dans le rail de votre baie,

- en changeant la poignée de votre baie coulissante par une poignée fermant à clés.

## Mesures électroniques

*L'installation de mesures électroniques (notamment les alarmes) doit toujours être précédée de l'application des mesures organisationnelles, environnementales, et mécaniques. Elle n'est qu'un complément aux autres mesures.*

Un bon système d'alarme doit être composée au minimum de détecteurs, d'une centrale d'alarme, **d'une sirène extérieure avec un bon contrat d'entretien** (les détecteurs et les piles tombant souvent en panne).

L'efficacité de votre système dépend du sérieux et de la qualité de son installation. Privilégiez les installateurs certifiés NF SERVICE APSAD.

### Retenez qu'une bonne alarme doit :

- dissuader les éventuels cambrioleurs,
- détecter les éventuels cambrioleurs,
- signaler les éventuels cambrioleurs.

### NOS CONSEILS :

Installez votre sirène-flash en hauteur de manière à la protéger de toute dégradation. Elle doit être bien visible par les passants et vos voisins pour avoir un effet dissuasif et de signalement.

Protégez votre sirène intérieure contre toutes dégradations (surtout si elle n'est pas auto-protégée contre le vandalisme).

Si votre alarme est branchée sur le circuit général d'alimentation électrique, assurez-vous qu'elle continuera à fonctionner s'il se produit une panne ou une coupure d'électricité.

**Apposez des autocollants de type «SITE SOUS ALARME» sur votre portail, boîte aux lettres, et fenêtres.**

Prenez contact avec vos voisins les plus proches pour leur expliquer la procédure à suivre en cas de déclenchement de l'alarme.